

Zone de secours

Hainaut centre

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil et du Collège :

Jonathan HOBE

Hobjonathan@gmail.com

Extrait du Procès-Verbal

Séance du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 30 septembre 2015

• **En présence de :**

DEVIN Laurent, Bourgmestre
DEBIEVE Jean-Claude, Bourgmestre
FLAHAUX Jean-Jacques, Bourgmestre
DE VOS Karl, Bourgmestre
TOURNEUR Aurore, Bourgmestre
DRAUX Didier, Bourgmestre
THIEBAUT Eric, Bourgmestre
LOISEAU Vincent, Bourgmestre
DUPONT Xavier, Bourgmestre
PAGET Bernard, Bourgmestre
CULQUIN Brigitte, échevin délégué
HOYAUX Pascal, Bourgmestre
MOUREAU Christian, Bourgmestre
LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre
DAMEE Véronique, Bourgmestre
DE SAINT MOULIN Marc, Bourgmestre
DI RUPO Elio, Bourgmestre
OLIVIER Daniel, Bourgmestre
POLL Bénédicte, Bourgmestre
GOBERT Jacques, Bourgmestre, Président du Conseil

MILHOMME Rudi, Colonel

HOBE Jonathan, Secrétaire du Conseil

**Obligation fiscale – Activation d'un numéro auprès de l'administration de la TVA –
Mandat au comptable spécial**

Le Conseil de la Zone de secours Hainaut centre, réuni en séance publique,

Considérant que la zone de secours est une personne morale effectuant des missions publiques et que, dans ce cadre, elle est amenée à effectuer des commandes auprès de fournisseurs étrangers ; que, selon l'article 25ter §1,2° b) du code TVA, dès que le montant total hors TVA des acquisitions intracommunautaires dépasse 11.200,00€, toutes les acquisitions supplémentaires sont soumises à la taxe ;

Considérant dès lors qu'afin de se conformer à la législation et n'étant pas assujettie à la TVA, il convient pour la Zone de solliciter l'activation d'un numéro de TVA pour ces opérations afin d'assurer leur régularité ;

Considérant qu'il s'agit d'une compétence résiduaire visée à l'article 26 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile et qu'il appartient dès lors au Conseil de donner mandat au comptable spécial afin qu'il sollicite, au nom de la Zone, l'activation d'un numéro auprès de l'administration de la TVA ;

DECIDE, à l'unanimité,

Article unique

De donner mandat à Monsieur Jean-Pierre Ferrari, comptable spécial de la Zone, afin qu'il sollicite l'activation d'un numéro au nom de la Zone auprès de l'administration de la TVA.

Par le Conseil:

**Le Secrétaire du Conseil,
Jonathan HOBE**

**Le Président du Conseil,
Jacques GOBERT**

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire du Conseil,

Le Président du Conseil,

Jonathan HOBE

Jacques GOBERT